

# Document d'informations clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

JPM Carbon Transition Global Equity (CTB) UCITS ETF - EUR (acc)  
IE0009TJ5T70

une classe d'actions de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Carbon Transition Global Equity (CTB) UCITS ETF  
un compartiment de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV

Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez consulter [www.jpmorganassetmanagement.lu](http://www.jpmorganassetmanagement.lu) ou appeler +(352) 3410 3060

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la supervision de l'initiateur, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l., (un membre de JPMorgan Chase & Co.) concernant le présent Document d'informations clés.

Le Compartiment est autorisé en Irlande et réglementé par Central Bank of Ireland ("CBI").

CE DOCUMENT A ÉTÉ PRODUIT LE 17 AVRIL 2025

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Ce produit est un fonds indicier coté (ETF) de type OPCVM ou « ETF OPCVM ». Il s'agit d'un compartiment de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV, un véhicule de gestion d'investissement collectif irlandais constitué sous la forme d'un fonds à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des engagements entre les compartiments et autorisé par la CBI en vertu des Réglementations de 2011 des Communautés européennes (relatives aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières), telles que modifiées.

### Objectifs, processus et politiques

**Objectif** Le Compartiment cherche à dégager des rendements en ligne avec ceux de son Indice.

**Indice de la Classe d'Actions** JPMorgan Asset Management Carbon Transition Global Equity Index

**Politique d'investissement** Le Compartiment emploie une stratégie à gestion passive (suivi d'indice).

Le Compartiment vise à suivre le plus fidèlement possible la performance de l'Indice, que celui-ci évolue à la hausse ou à la baisse, tout en cherchant à minimiser autant que possible l'erreur de suivi entre la performance du Compartiment et celle de l'Indice.

J.P. Morgan Investment Management Inc., société affiliée de la Société de gestion, assume la fonction de Fournisseur de l'Indice. L'Indice est géré indépendamment du Compartiment ; il est calculé et publié par Solactive AG.

L'Indice se compose d'actions de grandes et moyennes capitalisations issues des marchés développés du monde entier (les « Titres de l'Indice »). Les composantes de l'Indice sont sélectionnées à partir de celles de l'indice MSCI World (l'« Univers d'investissement ») conformément à la méthodologie de l'Indice fondée sur des règles qui est résumée ci-après. Les composantes de l'Indice et l'exposition géographique des Titres de l'Indice sont susceptibles d'évoluer au fil du temps. L'Indice fait l'objet d'un rééquilibrage trimestriel, tel que mentionné dans la section « Risque indicier » du Prospectus. De plus amples informations sur l'Indice, y compris sa méthodologie, ses composantes et sa performance, sont disponibles à l'adresse <https://www.solactive.com/indices/?se=1&index=DE000SLOBE72>, et de plus amples informations sur l'Univers d'investissement, y compris ses composantes et sa performance, figurent à l'adresse <http://www.msci.com>.

L'Indice cherche à respecter les exigences des indices de référence « transition climatique » de l'Union européenne, tels qu'ils sont définis dans le Règlement européen relatif à ces indices, et offre une exposition à faible émission de carbone par rapport à l'Univers d'investissement, dans le but d'atteindre les objectifs à long terme fixés par l'Accord de Paris en matière de réchauffement climatique. L'Indice vise en particulier à réduire son intensité de gaz à effet de serre d'au moins 7% par an en moyenne et à réduire globalement son intensité de gaz à effet de serre par rapport à l'Univers d'investissement d'au moins 30%. L'intensité d'émissions de gaz à effet de serre s'entend des émissions de gaz à effet de serre divisées par la valeur d'entreprise, y compris la trésorerie.

L'Indice est conçu dans le but de reproduire la performance des entreprises qui ont été identifiées, par le biais de son processus basé sur des règles, comme étant les mieux placées pour bénéficier de la transition vers une économie à faible émission de carbone en gérant efficacement leurs émissions, leurs ressources et les risques liés au climat. L'Indice applique ce processus d'analyse non financière, fondé sur des règles, à tous les Titres de l'Indice, comme plus amplement décrit ci-après.

### Construction de l'Indice

La méthodologie de l'Indice applique un filtrage selon des valeurs et des normes pour mettre en pratique des exclusions pour certains

secteurs et certains émetteurs sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Pour l'assister dans ce filtrage, le Fournisseur d'Indice s'appuie sur un ou plusieurs fournisseurs tiers qui identifient la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtres selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'Indice utilise ensuite une approche en trois étapes basée sur des règles. Premièrement, les pondérations régionales et sectorielles sont définies en fonction de l'Univers d'investissement. Deuxièmement, toutes les entreprises éligibles restantes sont évaluées en utilisant les recherches internes du Fournisseur de l'Indice et les données de tiers, et obtiennent un score global basé sur les trois scores suivants : (i) le score lié aux émissions (niveau d'efficacité de l'entreprise dans la gestion des émissions sur ses sites, ainsi que dans le cadre de la fourniture de ses produits et services), (ii) le score lié à la gestion des ressources (niveau d'efficacité de l'entreprise dans la gestion des ressources qu'elle consomme, comme l'électricité, l'eau et les déchets), et (iii) le score lié à la gestion des risques (niveau d'efficacité de l'entreprise dans la gestion des risques physiques et des risques liés à sa réputation). Enfin, les entreprises sont re-pondérées en fonction de leur pondération au sein de l'Univers d'investissement par rapport à leur score global, celles affichant les scores les plus élevés se voyant accorder une pondération supérieure au sein de l'Indice et inversement. Le Compartiment poursuit un objectif d'investissement durable et investit au moins 80% de sa Valeur liquidative dans des titres considérés comme des investissements durables, au sens du SFDR et sur la base de la méthodologie de notation du Gestionnaire financier. Le Compartiment inclut systématiquement des critères ESG dans l'analyse et les décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés (hors liquidités).

Le Compartiment pourra acquérir des actifs libellés dans n'importe quelle devise et les expositions en devises ne seront généralement pas couvertes.

A des fins de gestion efficace de portefeuille, le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés.

La devise de référence du Compartiment est l'USD.

Il est actuellement prévu que l'erreur de suivi du Compartiment atteigne 100 pb au maximum dans des conditions normales de marché. L'erreur de suivi peut de façon non exhaustive être imputée à l'une des causes suivantes : les positions/la taille du Compartiment, les flux de trésorerie (par exemple, l'incapacité à investir immédiatement le produit de la souscription dans le Compartiment ou à réaliser les investissements afin de faire face aux demandes de rachat), les commissions et la fréquence des rebalancements par rapport à l'Indice.

Le Compartiment divulguera publiquement l'intégralité de ses positions sur une base quotidienne. Des informations détaillées sur les positions détenues par le Compartiment et sa politique de divulgation complète sont disponibles sur le site [www.jpmorganassetmanagement.ie](http://www.jpmorganassetmanagement.ie).

**Rachat et négociation** Les Actions du Compartiment sont négociées sur une ou plusieurs bourses de valeurs. Certains teneurs de marché et courtiers peuvent souscrire et racheter des Actions directement auprès de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV et sont considérés comme des « Participants autorisés ». D'autres investisseurs qui ne font pas partie des Participants autorisés peuvent acheter et vendre des Actions quotidiennement sur une bourse reconnue ou de gré à gré.

**Politique de distribution** Cette Classe d'Actions ne distribue pas de dividendes. Les revenus engrangés sont retenus dans la Valeur liquidative.

**Classification SFDR Article 9**

Toutes les données proviennent de J.P. Morgan Asset Management et sont correctes à la date du présent commentaire, sauf indication contraire.

**Investisseur de détail visé**

Ce produit est destiné aux investisseurs qui prévoient de rester investis pendant au moins 5 ans.

- Il est important que les investisseurs comprennent les risques associés à un investissement dans le Compartiment, et en particulier le risque de perte totale du capital investi, et dès lors qu'ils évaluent les risques et objectifs du Compartiment au regard de leurs propres objectifs d'investissement et tolérance au risque. Le Compartiment ne saurait constituer à lui seul un plan d'investissement complet.
- Le Compartiment s'adresse aux investisseurs qui recherchent une exposition aux marchés couverts par l'Indice, sur la base d'un filtrage de l'Univers d'investissement reposant sur des valeurs et des normes, et qui souhaitent investir dans les entreprises les mieux positionnées pour bénéficier de la transition en faveur d'une économie sobre en carbone.

**Durée** Ce produit n'a pas de date d'échéance fixe et peut être liquidé dans certaines circonstances, comme décrit plus en détail dans le Prospectus.

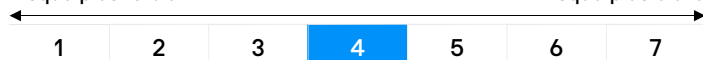
**Informations pratiques**

**Dépositaire** Le dépositaire désigné par le fonds est Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.

**Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?****Risques**

Risque plus faible

Risque plus élevé



L'indicateur de risque suppose que vous conserviez le produit pendant 5 année(s).

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est ce qui correspond à une classe de risque moyen.

**Scénarios de performance**

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Le rendement que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être précisément anticipée.**

**Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations fondées sur les performances les plus mauvaises, moyennes et les meilleures du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de façon très différente à l'avenir.**

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Défavorable** : ce type de scénario a été observé pour un investissement entre 2024 et 2025.

**Intermédiaire** : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

**Favorable** : ce type de scénario a été observé pour un investissement entre 2020 et 2025.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		si vous sortez après 1 année	si vous sortez après 5 années (période de détention recommandée)
<b>Minimum</b>	<b>Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous êtes susceptible de perdre tout ou partie de votre investissement.</b>		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 5.270 -47,3 %	€ 4.490 -14,8 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 8.800 -12,1 %	€ 10.120 0,2 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 10.950 9,5 %	€ 17.780 12,2 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 13.650 36,5 %	€ 20.700 15,7 %

**Que se passe-t-il si JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?**

JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. est responsable de l'administration et de la gestion du Compartiment, et ne détient pas les actifs du Compartiment (les actifs qui peuvent être détenus par un dépositaire sont, conformément aux réglementations applicables, détenus auprès d'un dépositaire au sein de son réseau de conservation). JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l., en tant

qu'initiateur de ce produit, n'est pas tenu d'effectuer des versements dans la mesure où la conception du produit ne prévoit pas de tels versements. Cependant, les investisseurs peuvent subir des pertes si le Compartiment ou le dépositaire n'est pas en mesure d'effectuer les versements. Aucun système d'indemnisation ou de garantie n'est prévu pour compenser tout ou partie de vos pertes éventuelles.

**Que va me coûter cet investissement?**

Il se peut que la personne qui vous fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui vous le vend vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et de leur incidence sur votre investissement.

**Coûts au fil du temps**

Les tableaux indiquent les montants qui sont prélevés sur votre investissement afin de couvrir différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant investi et de la durée de détention du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations fondées sur un exemple de montant d'investissement et sur différentes périodes d'investissement possibles.

Nous sommes partis des hypothèses suivantes :

- la première année, vous récupérez le montant investi (rendement annuel de 0%). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit offre un rendement conforme au scénario intermédiaire,
- € 10.000 sont investis.

Exemple d'investissement € 10.000	si vous sortez après 1 année	si vous sortez après 5 années (période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 24	€ 191
Incidence des coûts annuels*	0,2 %	0,2 %

(\* Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent votre rendement chaque année au cours de la période de détention. Ainsi, si vous vendez au terme de la période de détention recommandée, votre rendement moyen par an devrait être de 12,2% avant les frais et de 12,2% après les frais.

#### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 année
Coûts d'entrée	0,00 % , nous ne facturons pas de frais d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie	0,00 % , nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais le vendeur est en droit de le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels sur l'année écoulée.	19 EUR
Coûts de transaction	0,05 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors de l'achat et de la vente des investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction du volume des achats et des ventes.	5 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Ce produit ne comporte pas de commission de performance.	0 EUR

#### Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 an(s)

Ce produit est conçu pour des investissements à plus long terme compte tenu de la volatilité potentielle de sa performance. Vous devez être prêt à rester investi pendant au moins 5 ans. Vous pouvez

demander le rachat de votre investissement sans pénalité à tout moment pendant cette période mais votre rendement pourra être affecté par la volatilité de sa performance. Les rachats sont possibles tous les Jours d'évaluation, les produits étant réglés dans les 2 jours ouvrables.

#### Comment puis-je formuler une réclamation?

Pour toute réclamation concernant le Compartiment, vous pouvez nous contacter en appelant le +(352) 3410 3060 ou en écrivant à l'adresse [fundinfo@jpmorgan.com](mailto:fundinfo@jpmorgan.com) ou JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6, route de Trèves, L2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Vous trouverez plus de détails sur la marche à suivre pour formuler une

réclamation et sur la politique de traitement des réclamations de la Société de gestion à la section Contact us du site Internet à l'adresse : [www.jpmorganassetmanagement.com](http://www.jpmorganassetmanagement.com).

Si vous avez une réclamation à l'égard de la personne qui vous a conseillé au sujet de ce produit ou qui vous l'a vendu, celle-ci vous indiquera où adresser votre réclamation.

#### Autres informations pertinentes

**Informations complémentaires** De plus amples informations sur le Compartiment, y compris ses caractéristiques durables, figurent dans le Prospectus, le supplément pertinent et à l'adresse [www.jpmorganassetmanagement.lu](http://www.jpmorganassetmanagement.lu). Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus, du supplément pertinent et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais et dans d'autres langues ainsi que la dernière Valeur liquidative sur le site Internet [www.jpmorganassetmanagement.lu](http://www.jpmorganassetmanagement.lu), par e-mail à l'adresse [fundinfo@jpmorgan.com](mailto:fundinfo@jpmorgan.com) ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. La politique de divulgation du portefeuille de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV est disponible sur [www.jpmorganassetmanagement.lu](http://www.jpmorganassetmanagement.lu). Vous pouvez obtenir les derniers prix des actions auprès de votre courtier.

**Politique de rémunération** La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site <http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy>. Elle détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.

**Fiscalité** Le Compartiment est soumis au régime fiscal irlandais. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle d'un investisseur.

**Politique de confidentialité** Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Nous vous informons par ailleurs que les informations et les données que vous nous communiquerez ponctuellement peuvent être traitées par J.P. Morgan Asset Management, agissant en tant que contrôleur des données, conformément aux lois sur la protection des données en vigueur. Des informations supplémentaires sur les activités de traitement de J.P. Morgan Asset Management figurent dans la Politique de confidentialité

EMOA, disponible à l'adresse [www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy](http://www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy). Des copies supplémentaires de la Politique de confidentialité EMOA sont disponibles sur demande.

**Clause de non-responsabilité** Les fonds ou titres mentionnés dans les présentes ne sont pas approuvés, recommandés ou promus par MSCI qui n'assume aucune responsabilité à l'égard de ces fonds, titres ou de tout indice sur lequel ces fonds ou titres sont basés. Le Supplément du Compartiment comporte une description plus détaillée de la relation limitée entre MSCI et JPMorgan Asset Management et tout fonds associé, ainsi que les avertissements complémentaires applicables aux indices MSCI. Les indices MSCI sont la propriété exclusive de MSCI et ne peuvent être reproduits ou extraits et utilisés à toute autre fin sans l'autorisation de MSCI. Les indices MSCI sont fournis sans aucune garantie.

**Coût, performance et risque** Les calculs de coût, de performance et de risque inclus dans ce document d'informations clés suivent la méthodologie prescrite par les règles de l'UE. Il convient de noter que les scénarios de performance calculés ci-dessus sont dérivés exclusivement des performances passées du produit ou d'un indicateur de substitution pertinent et que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Par conséquent, votre investissement peut être exposé à des risques et vous êtes susceptible de ne pas obtenir les rendements illustrés.

Les investisseurs ne doivent pas fonder leurs décisions d'investissement uniquement sur les scénarios présentés.

**Scénarios de performance** Vous trouverez les scénarios de performances passées, mis à jour mensuellement, sur le site Internet à l'adresse <https://am.jpmorgan.com/lu/en/asset-management/priips/products/IE0009TJ5T70>.

**Performance passée** Les données de performance étant insuffisantes, aucun tableau des performances annuelles passées n'est disponible. Certains des termes utilisés dans le présent document sont expliqués dans le glossaire disponible sur notre site Internet à l'adresse [www.jpmorganassetmanagement.lu](http://www.jpmorganassetmanagement.lu).